

LETTRE D'ENTENTE No 14

ENTRE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

ET

LA CORPORATION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Attendu que la pandémie de la COVID-19 réduit les possibilités de déplacements internationaux et de séjours en présentiel dans d'autres institutions et organisations ;

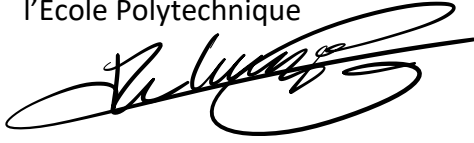
Attendu la volonté des parties d'appuyer les professeures et professeurs dans leur cheminement de carrière ;

Les parties conviennent de ce qui suit :

1. Les mois de service à plein temps à compter du 1^{er} janvier 2021 peuvent être additionnés à ceux cumulés en vertu du dernier paragraphe de l'article 8.5.04. Le cumul décrit à l'article 8.5.04 est permis jusqu'à concurrence de 24 mois.
2. Les professeures et professeurs ayant déposé une demande de période de ressourcement à l'hiver 2019 ou à l'automne 2019, et ne l'ayant pas encore complétée à la date de signature de cette lettre d'entente, peuvent la compléter au plus tard le 31 décembre 2022. Ces professeures ou professeurs doivent convenir avec leur directrice ou directeur de département des périodes où elles, ou ils, complèteront leurs périodes de ressourcement. La professeure ou le professeur ne devra pas avoir été absente ou absent plus de deux trimestres au cours desquels elle ou il a de l'enseignement. De plus, les mois de service à plein temps réalisés depuis le début de la période de ressourcement de la professeure ou du professeur sont comptabilisés comme des mois de service à plein temps en vue de la prochaine période de ressourcement.
3. La présente entente constitue un cas d'espèce, uniquement pour la situation reliée à la pandémie de la COVID-19, qui ne pourra être invoqué à titre de précédent ultérieurement.

Signée à Montréal, le 18 décembre 2020

L'Association des professeurs de
l'École Polytechnique



Gregory De Crescenzo, ing., Ph. D.
Président



Catherine Beaudry, ing., D.Phil.
Vice-présidente

La Corporation de l'École Polytechnique



Philippe A. Tanguy, Ph. D., ing., FACG, MAH2ST
Directeur général



Steven Chamberland, ing., Adm.A., MBA, Ph. D.
Directeur, Direction de l'administration et des ressources